

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique



Université Mohamed Seddik Ben Yahia, Jijel
Faculté des lettres et des langues étrangères
Département de français

N° de série :.....

N° d'ordre :.....

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master
Spécialité : sciences du langage.

Thème :

« Bien » entre adverbe et adjectif : analyse syntaxique

Etudiant :
FEGAS Haroun

Directeur de recherche :
M. SISSAOUI Abdelaziz

Membres du jury:
Président : M. RADJAH Abdelwahab
Rapporteur : M. SISSAOUI Abdelaziz
Examineur : M. GUETTOUCHI Salim

Année universitaire : 2013/2014

Remerciements

Mes remerciements vont droit à mon directeur de recherche Monsieur, Sissaoui Abdelaziz. Je lui exprime ma profonde gratitude pour m'avoir accueilli et accepté de me prendre en charge et aussi pour m'avoir prodigué main conseil.

Je tiens à remercier les membres du jury de bien vouloir lu et évalué ce travail.

Je tiens aussi à remercier monsieur Aomar Abdellaoui pour ses remarques et directives.

Que soit aussi vivement remerciés tous les enseignants du département de français de l'université de Jijel.

Il n'est pire vertu que l'ingratitude, alors je tiens à remercier tous ceux qui, de loin ou de près, se sont enquis de l'avancée et de l'aboutissement de ce travail.

Ce travail doit également aux étudiants des promotions de première année inscrits en master sciences du langage durant l'année 2013/2014 à l'Université de Jijel, qui ont généreusement accepté de résoudre le problème posé. Mille mercis à eux.

Dédicaces

Je dédie ce travail, si modeste soit-il, à mes chers parents : A ma mère, « la sensibilité personnifiée », mon idole du dévouement et de la patience. A mon père : mon modèle de l'assiduité et de l'honnêteté.

Je le dédie aussi à tous ceux qui m'ont toujours dit « non », vous m'avez appris à avoir confiance en moi et à hisser le pavillon de mes convictions.

Citation

«La grammaire est l'art de lever les difficultés d'une langue ;
mais il ne faut pas que le levier soit plus lourd que le fardeau»

Antoine Rivaroli, dit comte de Rivarol

Discours sur l'universalité de la langue français

Table des matières

| | |
|--|----|
| Introduction générale | 7 |
| Cadre théorique | |
| L’adverbe selon les différentes écoles linguistiques | |
| Introduction | 11 |
| 1. L’adverbe dans la grammaire traditionnelle | 11 |
| 1.1. Définition | 11 |
| 1.2. Cas d’emploi particulier..... | 12 |
| 1.3. Les types d’adverbes (ou les espèces d’adverbes) | 13 |
| 1.4. Les fonctions de l’adverbe | 14 |
| 1.5. L’adverbe « bien » dans la grammaire traditionnelle | 15 |
| 1.6. Catégories et fonctions grammaticales | 15 |
| 1.6.1. Cas particuliers..... | 15 |
| 1.6.2. Le transfert de catégorie | 16 |
| 1.6.2.1. Le transfert fonctionnel | 16 |
| 1.6.2.2. Exemples de transfert fonctionnel | 18 |
| 1.6.2.3. Le résultat du transfert fonctionnel | 19 |
| 2. L’adverbe dans la grammaire structurale de Tesnière | 20 |
| 2.1. Présentation de la grammaire de Tesnière | 20 |
| 2.2. L’adverbe selon Tesnière | 21 |
| 2.3. La connexion | 22 |
| 2.4. Exemples illustratifs de circonstants | 22 |
| 2.5. La translation | 23 |
| 2.5.1. Définition | 23 |
| 2.5.2. Terminologie de la translation | 24 |
| 2.5.3. Représentation graphique de la translation | 24 |
| 2.5.4. Translation de premier degré | 24 |
| 3. L’adverbe dans la grammaire distributionnelle | 26 |
| 3.1. La grammaire distributionnelle | 26 |
| 3.2. L’analyse distributionnelle | 26 |
| 3.3. Le principe de commutation | 28 |
| 3.4. Les classes distributionnelles de « bien » | 29 |
| 4. L’adverbe selon Patrick Charaudeau | 31 |

| | |
|---|----|
| 4.1. Présentation de la grammaire du sens et l'expression | 31 |
| 4.2. L'adverbe dans la grammaire du sens et de l'expression | 31 |
| 4.3. Les mots qui servent de qualifiant de verbe | 32 |
| 4.4. La classification des autres adverbes | 33 |
| Conclusion | 35 |

Partie pratique

Méthodologie de la recherche et analyse du corpus

| | |
|--|-----------|
| Introduction | 37 |
| 1. Le corpus | 37 |
| 1.1. Conditions de recueil de données | 37 |
| 1.2. Profil sociolinguistique des étudiants | 38 |
| 1.3. Motivations du choix du corpus | 38 |
| 1.4. Présentation du corpus | 39 |
| 2. Méthodologie de la recherche | 41 |
| 3. Analyse du corpus et interprétation des données. | 42 |
| Conclusion | 55 |
| Conclusion générale | 58 |

Références bibliographiques

Annexes

Introduction générale

Introduction générale

Entre norme et discours se trace des limites non stable. La norme exige la rigueur, d'où le refus de certaines formes et usages de provenance populaire et l'usage fait état de liberté relative, non pas toujours neutre, qui affecte considérablement la norme.

La norme est fortement liée à la grammaire où l'on est le plus rigoureux par rapport à d'autres domaines de la langue (comme le vocabulaire). « Comme le disaient les « idologues » (Condillac, Destut de Tracy), la grammaire est un « art-science » et il est normal que le grammairien vise à réglementer la langue dont il décrit le (bon) usage »¹. Le discours (usage) n'attire l'attention qu'après le développement de la sociolinguistique et l'analyse du discours. « Avec le développement de la sociolinguistique, par la critique des présupposés du structuralisme [...], il a bien fallu envisager cette réalité normative qu'on avait voulu réduire à une fausse conscience ou à une idéologie linguistique confondue avec le purisme »²

Dans cet équilibre entre norme et discours (usage), l'emploi des parties du discours suscite un grand intérêt : néologisme, transfert fonctionnel, transfert de catégories...etc. Notre travail, comme l'indique son intitulé, s'intéresse à l'emploi adjectival du mot « bien »

- C'est un homme **bien**.
- C'est **bien**.

Dans ces exemples, le mot « bien » se substitue à des adjectifs et non pas à des adverbes. Cet emploi s'écarte de la norme, à savoir l'invariabilité du mot alors que les adjectifs sont des mots variables en genre et en nombre.

Partant du principe que la norme prend du temps pour reconnaître certaines formes d'usage, cet emploi constitue, à notre humble avis, un parfait exemple de l'écart existant entre la norme et le discours.

Cette étude s'inscrit dans le domaine de la linguistique, discipline qui a pour objet d'étude la langue et qui vise à décrire et comprendre la langue en dehors de toute contrainte normative et en s'écartant de toute prescription.

¹ M-L, MOREAU, *sociolinguistique, concepts de base*, Mardaga, Liège, 1997, p.217.

² M-L, MOREAU, *ibid.*, p.218.

Dans le cadre de notre étude, nous envisageons de mettre en évidence cet emploi adjectival, de souligner sa particularité par rapport à l'emploi ordinaire

Notre motivation est dictée par la confusion, souvent commise, entre la nature d'un mot et sa fonction. Nous allons essayer d'en démontrer l'influence sur cet emploi.

Notre réflexion se résume dans une problématique principale, est-ce que le mot « bien » peut avoir une valeur adjectivale ?

Pour éclairer la problématique de notre sujet, nous tenterons tout au long de ce projet de recherche, de répondre à certaines questions qui détaillent notre problématique :

- C'est quoi un adverbe ?
- En quoi l'emploi adjectival du mot « bien » s'écarte-il de son emploi ordinaire d'adverbe ?

Nous proposons les hypothèses suivantes qui seront confirmées ou infirmées à travers l'analyse d'un corpus recueilli au niveau de la partie pratique.

Notre première hypothèse tentera de montrer l'influence du point de vue normatif (morphologie) qui nous amène à dire que « bien » est un adverbe dans tous ses emplois. Nous allons aborder la question de la forme.

Or, la forme n'est pas le critère pour déterminer la fonction du mot « bien ». Le critère syntaxique (l'environnement qu'occupe le mot) est le plus important vu les différents grammaires qui en traitent : la grammaire structurale (Lucien Tesnière) et la grammaire distributionnelle (Leonard Bloomfield). Nous allons montrer que « bien » peut occuper des environnements propres aux adjectifs, et donc susceptible de se comporter comme tel; ce qui constitue notre deuxième hypothèse.

Pour ce qui est de la méthode d'analyse, notre démarche sera de type comparatif. Nous allons comparer l'emploi de « bien » en tant qu'adverbe à celui d'un adjectif pour en dégager les ressemblances.

Notre étude tente donc de répondre à la problématique formulée en deux étapes. La première se veut théorique, elle est consacrée à l'analyse syntaxique de l'adverbe selon les différentes écoles linguistique à commencer par la grammaire traditionnelle.

La deuxième partie est consacrée à l'analyse d'un corpus constitué de trois exercices que nous allons soumettre aux étudiants inscrits en première année master sciences du langage à l'université de Jijel, département de français. Le choix de cette méthode pour la constitution du corpus est justifié par le fait qu'il est très difficile d'avoir des énoncés contenant le mot « bien » dans un seul manuel / livre et employé autant de fois que d'environnement possibles. Le seul souci est d'avoir des réponses où il ne serait question que du mot « bien » employé comme adverbe dans les cas les plus ordinaires.

Les trois (03) exercices en question se résument comme suit :

- Exercice de production contenant le mot « bien ». (exercice 01)
- Exercice d'identification des fonctions du mot « bien » (exercice 02)
- Exercice de substitution (exercice 03)

L'ensemble des réponses va constituer notre corpus à analyser. Nous allons ensuite effectuer un tri pour éliminer les réponses fausses (par souci de pertinence). Nous n'allons retenir que les réponses correctes.

Ce travail ne vise en aucun cas à expliquer ou à justifier l'origine de cet emploi.

Enfin, une conclusion viendra, par la suite, rappeler la problématique du départ et les principaux résultats de l'étude. Autrement dit, elle va reprendre les éléments essentiels avancés dans ce projet de recherche.

Cadre théorique

L'adverbe selon les différentes écoles linguistiques

Introduction

La grammaire comme discipline existait déjà du temps des grecs. Tout ce qui est relatif à l'étude de la langue est alors appelé « grammaire ». Au XX^e siècle, le mot « linguistique » est apparu pour désigner l'étude « scientifique » de la langue par opposition à la grammaire normative dite « traditionnelle ». Cette dernière est l'étude logique et sémantique de la langue et dont le souci est de prescrire les règles selon le *bon usage*.

Cette étude [...] est fondée sur la logique et dépourvue de toute vue scientifique et désintéressée sur la langue elle-même ; elle vise uniquement à donner des règles pour distinguer les formes correctes des formes incorrectes ; c'est une discipline normative, fort éloignée de la pure observation et dont le point de vue est forcément étroit [...]¹

1. L'adverbe dans la grammaire traditionnelle

1.1. Définition

L'adverbe est un mot invariable. « Les adverbes forment une catégorie résiduelle où l'on range traditionnellement des termes invariables qui sont ni des prépositions ni des conjonctions ni des interjections »². Il se rapporte à un verbe, à un adjectif ou à un autre adverbe.

Exemples ³

- Il parle **bien**. (cc. de manière)
- Un homme **très** pauvre. (complément d'adjectif)
- Il écrit **fort** mal. (complément d'adverbe)

« L'adverbe sert parfois de complément à une préposition, à une conjonction de subordination, à un introducteur ou à un mot-phrase »⁴.

¹ F, SAUSSURE de, *cours de linguistique générale*, Bejaia, 2002, Talantikit, p.5.

² M, RIGEL et al, *grammaire méthodique du français*, collection « quadrige manuels », Paris, 2004, Puf, p.375

³ M, GREVISSE et A, GOOSSE, *le bon usage*, 14^e édition, Paris, 2007, Duculot, p-p.1181.

⁴ M, GREVISSE et A, GOOSSE, Idem.

Exemples ¹

- **Bien** avant la nuit. (complément de préposition)
- **Bien** avant qu'il parte. (complément de conjonction de subordination)
- Voici **déjà** la nuit. (complément d'introducteur)
- Merci **bien**. (complément de mot-phrase)

Exceptions ²

Certains adverbes peuvent être, bien que rarement, des mots variables :

- « Tout » employé adverbiallement (adverbe d'intensité) s'accorde en genre et en nombre devant un adjectif à initial consonantique (ou **h** aspiré) : elles sont **toutes** ridées.
- Quelques adjectifs adverbialisés qui s'accordent parfois avec les adjectifs auxquels ils se rapportent: des roses **fraîches** écloses, des portes **grandes** ouvertes.

De par son invariabilité, l'adverbe est, généralement, un mot facultatif dans une construction où il dépend d'un autre élément de la phrase. Dans ce sens, l'adverbe est au verbe ce que l'adjectif épithète est au nom ³

Exemple

- La **grande** maison a été vendue.
- Il marche **lentement** vers sa maison.

L'adverbe « lentement » et l'adjectif qualificatif « grande » sont tous les deux des éléments facultatifs dans les deux phrases.

1.2. Cas d'emplois particuliers

Grevisse cite quelques emplois particuliers où l'adverbe serait :

- A. un attribut : il en est **autrement**.
- B. Employé avec un nom : Isabelle est une fille **bien**, j'ai vu dans la cuisine un homme **debout**.

¹ M, GREVISSE et A, GOOSSE, *le bon usage*, 14^e édition, Paris, 2007, Duculot, p-p.1181.

² M, RIGEL et al, *grammaire méthodique du français*, collection « quadrige manuels », Paris, 2004, Puf, p-p.380-381.

³ M, RIGEL et al, *ibid.*, p.375.

Dans ces exemples Grevisse parle d'un éventuel emploi adjectival puisque les adverbes cités peuvent commuter avec des adjectifs.

Dans d'autre cas, certains adverbes s'emploient avec des noms précédés de l'article indéfini des (voir de) : *trop de gens* se fient aux apparences, *bien des gens* se fient aux apparences.

Les définitions citées ci-dessus s'accordent pour dire que la classe des adverbes est à caractère hétérogène où les critères de classification sont morphologiques, syntaxiques, sémantiques ou même logiques.

Remarque :

- Si l'adverbe est composé de plusieurs mots se comportant comme un adverbe (à califourchon, à contrecœur...etc.) on parle alors de locution adverbiale.

1.3. Les types d'adverbes (ou les espèces d'adverbes)¹

Grevisse distingue, du point de vue sémantique, trois espèces principales d'adverbes² :

A. Les adverbes de manières : il travaille *bien*.

Les adverbes de degré : il travaille *beaucoup*.

Les adverbes de négation : il *ne* travaille *pas*.

Les adverbes d'aspect : le train a surgi *soudain*, il a dormi *longtemps*.

B. Les adverbes de lieu et de temps : Julie habite *ailleurs*, Jean partira *demain*.

C. Les adverbes marquant une relation logique : sa fille partira *donc*, elle est *pourtant* intelligente.

Remarque :

Grevisse écarte des adverbes comme « oui », « peut-être » et « sans doute » parce qu'il juge qu'il se rapproche plutôt à des mots-phrases. Il cite aussi comme cas d'exception au classement qu'il donne ci-dessus les interrogatifs : **quand, comment, pourquoi**...etc., les adverbes exclamatifs : **que** ; et enfin les adverbes anaphoriques : **c'est alors que**.

¹ La variation de la terminologie correspond aux différentes références consultées.

² M, GREVISSE et A, GOOSSE, *le bon usage*, 14^e édition, Paris, 2007, Duculot, p-p.1182-1183.

Le Robert et Nathan propose une autre classification (toujours d'un point de vue sémantique) en utilisant une terminologie légèrement différente.¹

A. Les adverbes de circonstances

- Adverbes de lieu : *ailleurs, autour, dedans, derrière, ici, là...*
- Adverbes de temps : *alors, aujourd'hui, déjà, demain, hier, jamais, toujours...*
- Adverbes de manière : *bien, lentement, mal, normalement, vite...*
- Adverbes de quantité et d'intensité : *beaucoup, moins, peu, si, tant, très...*
- Adverbes servant à marquer l'interrogation : *combien, comment, quand, où, pourquoi.*

B. Les adverbes d'opinion

- Adverbes d'affirmation : *certainement, oui, si, vraiment, volontiers...*
- Adverbes de négation : *ne...pas (plus, jamais, rien), rien...*
- Adverbes de doute : *peut-être, probablement...*

Remarque :

Le Robert et Nathan distingue d'autres types d'adverbes : des adverbes de liaison : (*en effet, par conséquent, c'est-à-dire, cependant...*etc.), d'exclamation : (*que, combien*) et de comparaison : (*aussi, non plus, de même...*etc.).

1.4. Les fonctions de l'adverbe.

Lorsqu'il se rapporte à un verbe, l'adverbe remplit la fonction de complément circonstanciel.

Exemple

- Il parle **bien**. (complément circonstanciel de manière)
- Il part **demain**. (complément circonstanciel de temps)
- Il habite **ici**. (complément circonstanciel de lieu)

La fonction de complément circonstanciel a été remise en question. On préfère maintenant la notion de complément de verbe. Cette fonction inclut le complément d'objet direct, le complément d'objet indirect, le complément circonstanciel ou adverbial et le complément d'agent. Ces compléments sont répartis en deux groupes selon leurs

¹ M-H CHRISTENSEN et al, *grammaire*, collection «les guides le Robert & Nathan», Paris, 2009, Nathan, p.59.

dépendance vis-à-vis du verbe. On parle alors de compléments essentiels et de compléments non essentiels.

Lorsque l'adverbe se rapporte à un adjectif ou à un adverbe, il est généralement adverbe de manière ou d'intensité selon la nuance de sens qu'il exprime.

Exemple

- Il **très** rapide.
- Le cours est **mal** expliqué.
- C'est **beaucoup** trop.

1.5. L'adverbe « bien » dans la grammaire traditionnelle

L'adverbe « **bien** » dans la grammaire traditionnelle a principalement trois fonctions (valeurs) :

- Il est complément circonstanciel de manière. Il a le sens de « **comme il convient** »
 - Il parle **bien**.
 - Il mange **bien**.
 - Un homme **bien** habillé.
- Il est adverbe de quantité ou d'intensité. Quand il a le sens de « **beaucoup** »
 - On s'est **bien** amusé.
 - Il est **bien** malade.
 - Cela peut signifier **bien** des choses.
- Il est adverbe d'opinion. Il a le sens de « **réellement** »
 - J'ai **bien** reçu votre lettre.
 - Je crois **bien** qu'ils ont tort.
- Il a une valeur adjectivale lorsqu'il se rapporte à un nom. Il a le sens de « **bon** »
 - C'est un homme **bien**.

1.6. Catégories et fonctions grammaticales

1.6.1. Cas particuliers

Les catégories grammaticales ou parties du discours (voire même classes grammaticales ou nature des mots) sont répartitions résultant de ranger le lexique en différentes classes. Cela remonte jusqu'aux Grecs où Denys de Thrace (v. 170 - v. 90 av.

J.-C.), distinguais déjà huit parties du discours : l'article, le nom, le pronom, le verbe, le participe, l'adverbe, la préposition et la conjonction.¹

La grammaire française a gardé presque la même classification. Se basant sur des critères morphologiques, syntaxiques et sémantiques², on y avait apporté quelques modifications. Le résultat est neuf classes : *le nom, l'article, l'adjectif, le pronom, le verbe, l'adverbe, la préposition, la conjonction, l'interjection*, auxquelles on attribue des fonctions grammaticales. Une fonction grammaticale est le « rôle joué par un élément linguistique dans la structure grammaticale de la phrase »³ c'est-à-dire le rôle que joue un mot ou un groupe de mots par rapport à un autre mot ou groupe de mots dans une même phrase.

1.6.2. Le transfert de catégorie

1.6.2.1. Le transfert fonctionnel⁴

La dichotomie nature / fonction met l'accent sur la distinction à faire entre la nature d'un mot : son appartenance à une l'une des partie du discours, et sa fonction : le rôle qu'il assume dans une phrase. Cependant, et du moment que certaines catégories (telles que les adjectifs) sont reconnues en tant que telles en prenant en considération des critères syntaxique (fonctionnels), chaque mot (dans les cas réguliers), du fait de son appartenance à une classe grammaticale, est censé avoir des fonctions qui lui sont prédéfinies, compatibles avec la classe à laquelle il appartient.

Ainsi, un nom remplit les fonctions de sujet ou de complément d'objet, de complément de nom...etc., un adjectif les fonctions d'épithète, d'attribut et de mis en apposition...etc. le nombre de fonctions varie selon les mots

On peut illustrer la relation *nature / fonction* par le schéma suivant : (schéma 01).

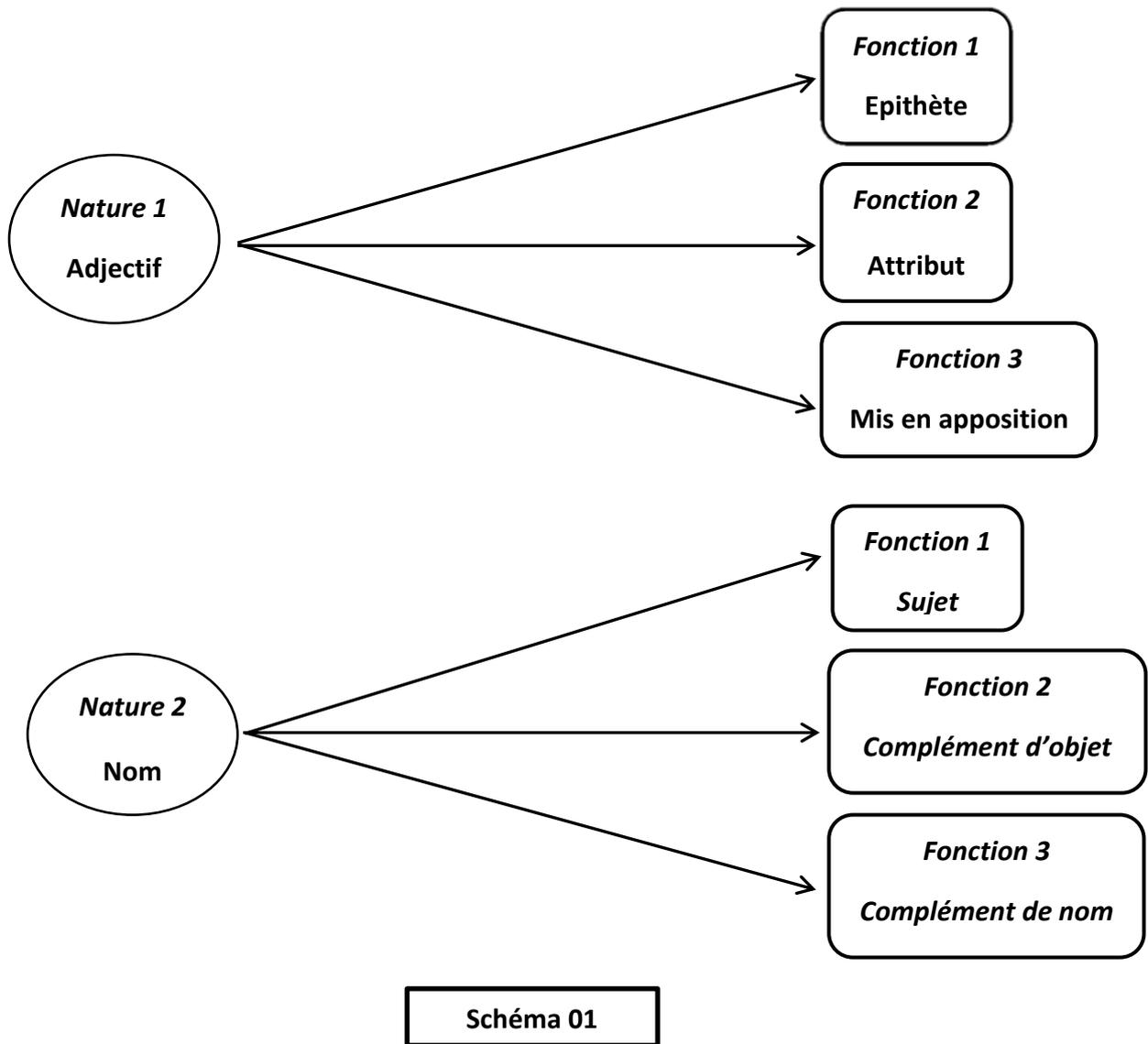
Le nombre de fonctions varie selon la classe grammaticale. La classes des adjectifs compte trois fonctions : épithète, attribut et mis en apposition. Le nom peut remplir les fonctions de sujet, complément d'objet, complément de nom...etc.

¹ Les parties du discours, article de la Grande Encyclopédie Larousse consultable en ligne sur : <http://www.larousse.fr/archives/grande-encyclopedie/page/4308>

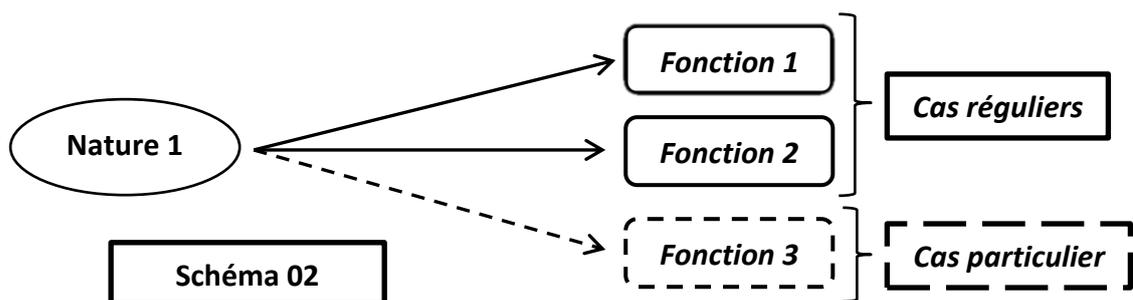
² G, SIOUFFI et D-V RAEMDONCK, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Paris, 1999, Bréal, p.162.

³ Larousse, dictionnaire en ligne de la langue française, définition consultable sur : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/fonction/34452>

⁴ Nous entendons par *transfert fonctionnel* l'attribution d'une nouvelle fonction syntaxique incompatible avec la nature d'un mot.



Or, il est possible, quelques fois, que des mots puissent avoir des fonctions non compatibles avec les classes de mots auxquelles ils appartiennent. Il s'agit alors d'un cas particulier de transfert fonctionnel (attribution d'une nouvelle fonction) souvent reconnu par la norme. Le schéma représentatif (schéma 01) devient alors comme ci-dessous (schéma 02) :



Exemple

- La **grande** maison a été vendue.
 - Cette maison est **grande**.
 - Des portes **grandes** ouvertes.
- Cas réguliers : fonctions adjectivales**
- Cas particulier : fonction adverbiale**

Remarque :

La grammaire traditionnelle traite du transfert de catégories, mais elle le fait en relation avec la formation des mots. Elle parle donc de procédés de formation de mots comme la dérivation impropre qui conduit à un changement de classe grammaticale, cas que nous ne développons pas en raison de son impertinence pour notre travail.

Exemple

- Pouvoir (verbe) → le pouvoir (nom).
- Matériel (adjectif) → le Matériel (nom).
- Pourquoi (adverbe) → le pourquoi (nom)

1.6.2.2. Exemples de transfert fonctionnel

Les cas les plus connus du transfert fonctionnel sont les adjectifs employés adverbialement et les noms employés comme adjectifs et les adjectifs employés comme noms. Ces trois cas et bien d'autres concernant d'autres classes grammaticales sont d'usage depuis si longtemps qu'on ne parle plus de cas particuliers.

A. Les adjectifs employés adverbialement

Il existe plusieurs cas d'adjectifs employés comme adverbes. Ils sont toujours invariables sauf pour quelques exceptions. C'est un usage propre au domaine de la publicité en général¹. « Il s'agit d'adjectif généralement courts »².

Exemples

- Chanter *juste* / *faux*, couper *court*, manger *chaud* / *froid*, tomber *dru*, boire *sec*, sentir *bon*.
- Des portes *grandes* ouvertes.

¹ P, CHARAUDEAU, *grammaire du sens et de l'expression*, Paris, 2010, Hachette, p.46.

² P, CHARAUDEAU, *idem*.

- Une salade *toutes* fraîche.
- Des yeux larges ouverts.
- La vie est trop courte pour s'habiller *triste*.
- Manger *végétarien*.
- Voter *utile*.
- Osez si *naturelle* de l'Oréal.
- Consommer *français*.

Certains de ces adjectifs employés comme adverbes créent une nuance de sens et peuvent entrer en concurrence avec leurs formes dérivées en –ment.¹

- Parler *bas* (= à voix basse) / parler *bassement* (= en tenant des propos vils).
- Parler *net* (= sans détour) / parler *nettement* (en articulant)
- Parler *fort* (= avec une voix forte) / parler *fortement* (avec des propos vigoureux).

B. Les noms employés comme adjectifs

Il s'agit généralement de noms de plante, de fruit, d'animal, de pierre...etc. employés comme adjectifs de couleur après un nom. C'est le cas de : *saumon, abricot, argent, aubergine, azur, brique, bronze, caramel, cerise, chocolat, émeraude, fraise, grenat, lavande, marine, marron, moutarde, noisette, olive, or, orange, pistache, tomate, turquoise*...etc. dans ce cas ils sont invariables.

C. Les adjectifs employés comme noms

Il s'agit de certains adjectifs, dont quelques-uns sont des adjectifs de couleur, employés comme des noms communs et acquièrent donc tous les traits morphosyntaxiques de ces derniers : *un rapide* (train), *le vif* du sujet, *un sportif, un campagnard, un citadin, un quotidien, un personnel*...etc.

1.6.2.3. Le résultat du transfert fonctionnel

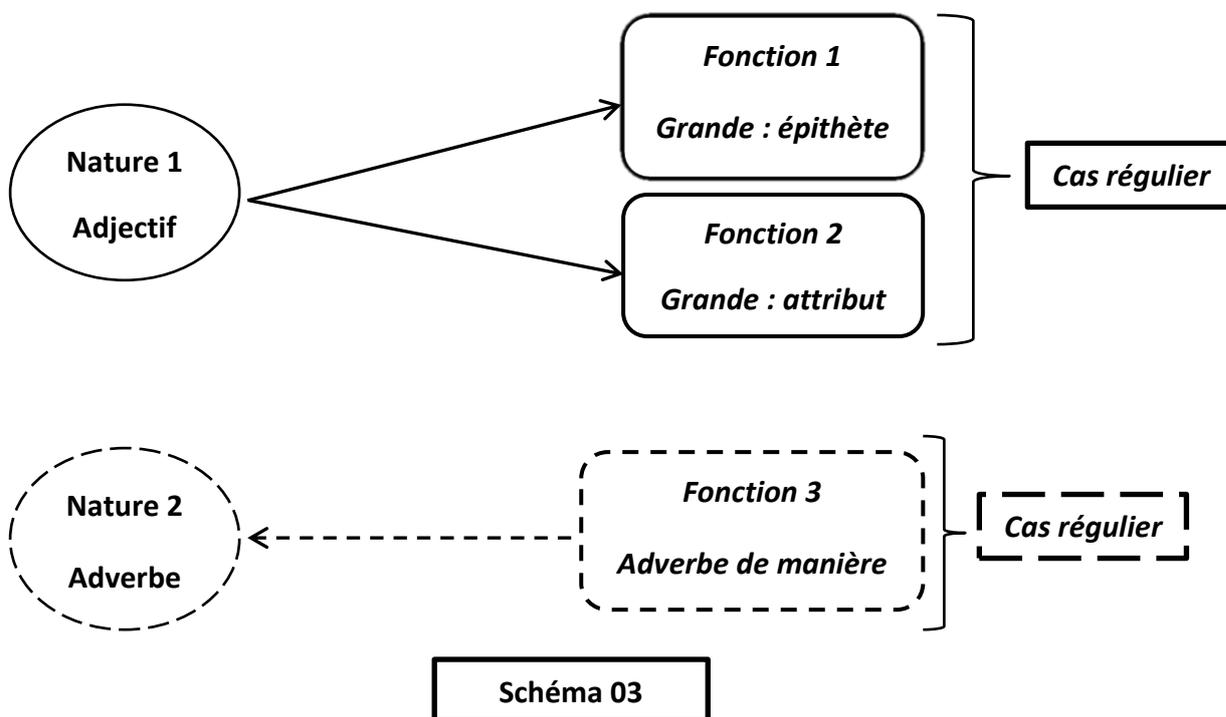
Chaque cas de transfert fonctionnel est suivi par l'apparition d'une nouvelle entrée dans le dictionnaire concernant le mot en question pour lui attribuer une nouvelle nature

¹ P, CHARAUDEAU, *grammaire du sens et de l'expression*, Paris, 2010, Hachette, p.46.

compatible avec la fonction du cas du transfert¹. Ainsi le schéma représentatif (schéma 02) reçoit une modification pour aboutir au schéma final (schéma 03) identique au schéma 01. L'apparition de la nouvelle nature d'un mot est le résultat de cas de transfert fonctionnel.

Reprenons l'exemple précédent

- La **grande** maison a été vendue. }
 - Cette maison est **grande**. }
 - Des portes **grandes** ouvertes. }
- Cas réguliers : fonctions adjectivales*
Cas régulier : fonction adverbiale



2. L'adverbe dans la grammaire structurale de Tesnière

2.1. Présentation de la grammaire de Tesnière

Si la grammaire traditionnelle s'intéresse à l'analyse logique et sémantique de la phrase, Tesnière inclut les rapports de dépendance et d'hierarchie entre ces éléments². C'est une grammaire qui perçoit la phrase (unité d'analyse) comme un drame composé de

¹ Cela ne s'applique qu'aux mots simples. Les mots composés et les groupes prépositionnels ne sont pas concernés.

² B, SCHWISCHAY, Introduction à la syntaxe structurale de L. Tesnière. p.2. Résumé du livre *éléments de syntaxe structurale* de Lucien Tesnière, 1959, Paris, Klincksieck, téléchargeable sur : <http://www.home.uni-osnabrueck.de/bschwisc/archives/tesniere.pdf>

procès (le verbe), les actants (sujet grammatical + compléments d'objet) et des circonstants (compléments circonstanciels).

2.2. L'adverbe selon Tesnière

Les circonstants expriment les circonstances de temps, de lieu, de manière dans lesquelles se déroule le procès exprimé par le verbe. [...] Les circonstants sont toujours des adverbes (de temps, de lieu, de manière, etc.) ou des équivalents d'adverbes. Inversement les adverbes assument en principe toujours dans la phrase la fonction de circonstants.¹

Selon Tesnière, l'adverbe est un « circonstant ». Le circonstant peut être attribué à un verbe, un adjectif ou un autre adverbe, il ne retient ainsi que la syntaxe comme critère de classement. Tesnière distingue aussi deux autres fonctions subordonnées : actant et épithète. L'actant est subordonné au verbe, l'épithète, au nom.²

Ceci est dû au fait que Tesnière cherche à faire correspondre à chaque fonction grammaticale une seule catégorie.

| Grammaire de Tesnière | Grammaire traditionnelle |
|--|--|
| Actant <ul style="list-style-type: none"> - Prime actant - Second actant - Tiers actant | <ul style="list-style-type: none"> - sujet - complément d'objet direct - complément d'objet indirect |
| Epithète | <ul style="list-style-type: none"> - complément du nom |
| Circonstant | <ul style="list-style-type: none"> - complément adverbial (du verbe) - complément de l'adjectif - complément de l'adverbe |

Dans ce tableau, nous remarquons que les noms et les pronoms ont pour fonction d'être actant (sujet, COD et COI en grammaire traditionnelle), les adjectif et les noms jouant le rôle d'un complément de nom sont toujours des épithètes. Les adverbes sont tous des circonstants.

Cette nouvelle conception établit le parallèle avec la grammaire traditionnelle et exclut clairement tout éventuel emploi d'un adverbe avec un nom. Aussi, le complément

¹ Cité par S Rémi-Giraud et A, Roman, *autour du circonstant*, Lyon, 1998, Presses universitaires de Lyon, p.308. Ouvrage consultable sur Google Books : <http://books.google.com/books?isbn=2729706127>

² B, SCHWISCHAY, Introduction à la syntaxe structurale de L. Tesnière. p.6.

de nom devient, par cette définition, une épithète et l'attribut un verbe par translation (voir translation page).

2.3. La connexion

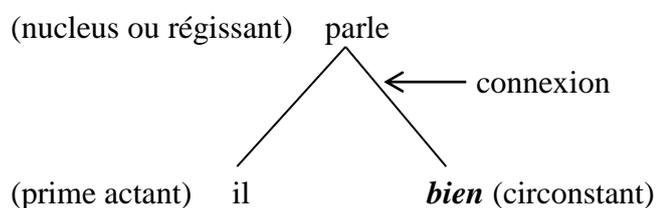
Dans la grammaire structurale de Tesnière, les relations d'hierarchie et de dépendance sont représentées par des schémas appelés **stemma**. Les relations entre les différents éléments sont représentées par des traits appelés **connexion**. Le verbe occupe toujours (sauf dans une phrase nominale) le sommet du schéma : c'est le nucleus ou le régissant. Tous les autres éléments de la phrase dépendent de lui.

Un verbe régit des actants et des circonstants, un nom régit des épithètes, un adjectif régit des circonstants et un circonstant ne peut avoir sous sa dépendance que des circonstants.

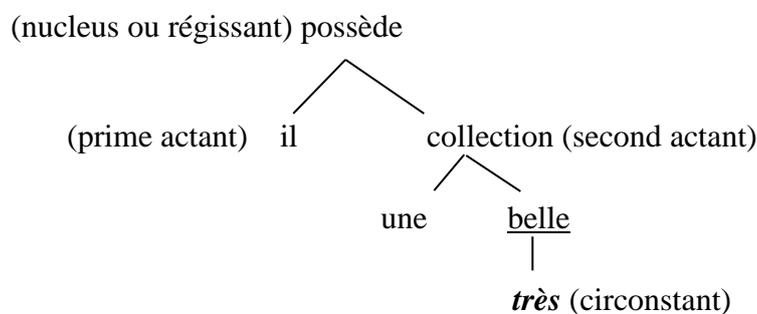
2.4. Exemples illustratifs de circonstants ¹

- Il parle *bien*. (complément de verbe)

-

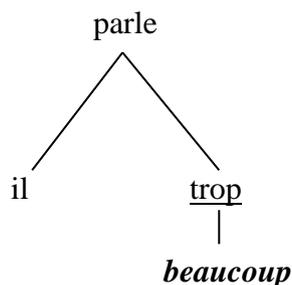


- Il possède une *très* belle collection. (complément d'adjectif)



¹ Exemples personnels.

- Il parle *beaucoup* trop. (complément d'un adverbe)



2.5. La translation

2.5.1. définition

« L'une des caractéristiques de la syntaxe de Tesnière est qu'elle cherche à établir une correspondance biunivoque entre fonctions et catégories grammaticales de sorte qu'à chaque fonction corresponde une seule catégorie, et inversement »¹.

Il en résulte ainsi que chaque actant est substantif, chaque épithète est adjectif et chaque circonstant est adverbe comme c'est indiqué dans le tableau ci-dessous² :

| <i>Catégorie</i> | <i>Symbole</i> | <i>Fonction</i> |
|------------------|----------------|-----------------|
| Substantif | O | Actant |
| Adjectif | A | Epithète |
| Adverbe | E | Circonstant |

Or, il est déjà admis que des mots peuvent remplir des fonctions qui ne leur sont pas destinés a priori (voir le transfert de catégorie p) comme les compléments de noms qui jouent le rôle de l'épithète.

Dans ce cas Tesnière propose sa théorie de translation qui stipule que tout mot qui assume une fonction autre que celle qui lui est attribuée par le tableau des correspondances ci-dessus, change automatiquement de catégorie.

Ainsi le mot *Alfred* dans « *le livre d'Alfred* »¹ est adjectif épithète par translation par analogie à « *le livre rouge* ».

¹ B, SCHWISCHAY, Introduction à la syntaxe structurale de L. Tesnière. p.7.

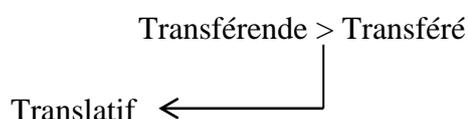
² B, SCHWISCHAY, idem.

Remarque

La translation qui concerne les mots simple est appelée translation de premier degré, celle qui opère sur des propositions est appelée translation de second degré².

2.5.2. Terminologie de la translation

La translation transfère un mot d'une catégorie grammaticale dans une autre catégorie grammaticale. Le mot subissant la translation (la catégorie de départ) reçoit le nom de *transférènde*, le mot résultant de la translation (la catégorie d'aboutissement), le nom de *transféré* et le mot servant à faire la translation *un translatif*. La translation est exprimée par le signe >, selon le schéma suivant :



2.5.3. Représentation graphique de la translation

Selon que le translatif est une préposition ou un suffixe rattaché au transférénde, le schéma représentatif de la translation est comme suit :



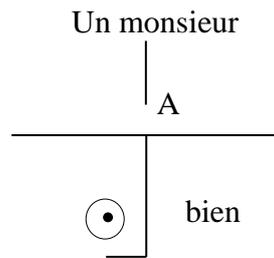
2.5.4. Translations de premier degré

Lucien Tesnière a rassemblé les différents cas de translation de premier degré dans un tableau. Il en dénombre au total huit (08) cas.

Nous nous intéressons à la translation de l'adverbe en adjectif. Tesnière cite l'exemple de l'adverbe « bien » se rapportant à un nom. L'adverbe devient par translation un adjectif.

¹ Exemple de Lucien Tesnière.

² Dans notre travail, nous allons nous intéresser uniquement à la translation de premier degré.



Le tableau¹

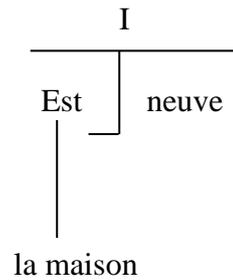
| | | Catégorie d'aboutissement (transféré) | | |
|---|----------|--|---|---|
| | | O | A | E |
| catégorie de départ (transférende) | O | | Le chien A ----- de] le maitre | Partir E ----- en] auto |
| | A | Lire O ----- Le] quel | | écrire E ----- Lisible] ment |
| | E | Peser O ----- le] pour | Un monsieur A ----- ⊙ ²] bien | |
| | I | J'espère O ----- part] ir | Un roseau A ----- pens] ant | |

Remarque

Outre ces cas, Tesnière rajoute un dernier cas de translation : A > I (adjectif vers verbe) comme dans les des cas d'adjectifs attributs qui deviennent, par translation, des verbes.

¹ B, SCHWISCHAY, Introduction à la syntaxe structurale de L. Tesnière. p.10.

² Ce symbole représente une translation en l'absence d'un translatif.



3. L’adverbe dans la grammaire distributionnelle

3.1. La grammaire distributionnelle

On désigne sous le nom de distributionnalisme un courant linguistique d’inspiration structuraliste qui s’est développé aux États-Unis à partir des travaux de Leonard Bloomfield (1887-1949)¹. La linguistique distributionnelle est une linguistique mécaniste qui refuse de faire intervenir le sens². Elle tire son nom de la *distribution* qui est « l’ensemble des environnements dans lesquels on rencontre l’unité considérée »³. C’est à partir de l’analyse de ces environnements qu’on aboutisse à un listage des classes distributionnelles. Les deux principales techniques élaborées dans l’analyse distributionnelle sont la combinaison (sur l’axe syntagmatique) et la commutation (sur l’axe paradigmatic)⁴.

3.2. L’analyse distributionnelle

La grammaire distributionnelle analyse la phrase en faisant de la segmentation. Cette dernière consiste à découper la phrases en segments appelés syntagmes. Le syntagme est, à son tour, analysé pour aboutir aux constituants immédiats de cette phrase. L’analyse en constituant immédiats est représentée sous forme d’arbre appelée diagramme.

Exemples

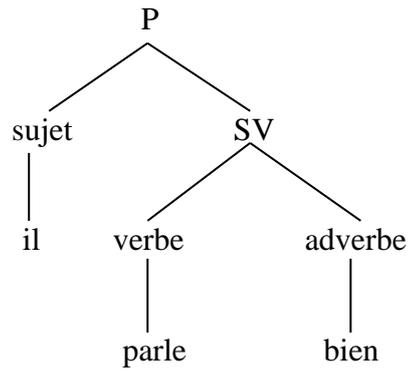
- Il parle bien.

¹ Définition de l’encyclopédie *Universalis* en ligne. Article consultable sur : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/distributionnalisme/>

² G, SIOUFFI et D-V RAEMDONCK, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Paris, 1999, Bréal, p.202.

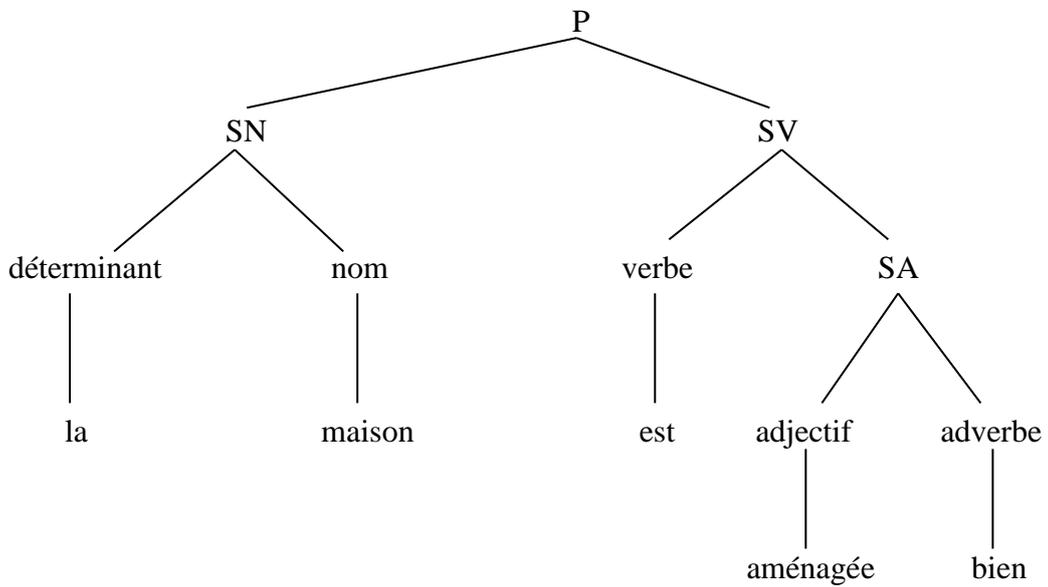
³ G, SIOUFFI et D-V RAEMDONCK, *ibid.*, p.203.

⁴ G, SIOUFFI et D-V RAEMDONCK, *idem*.



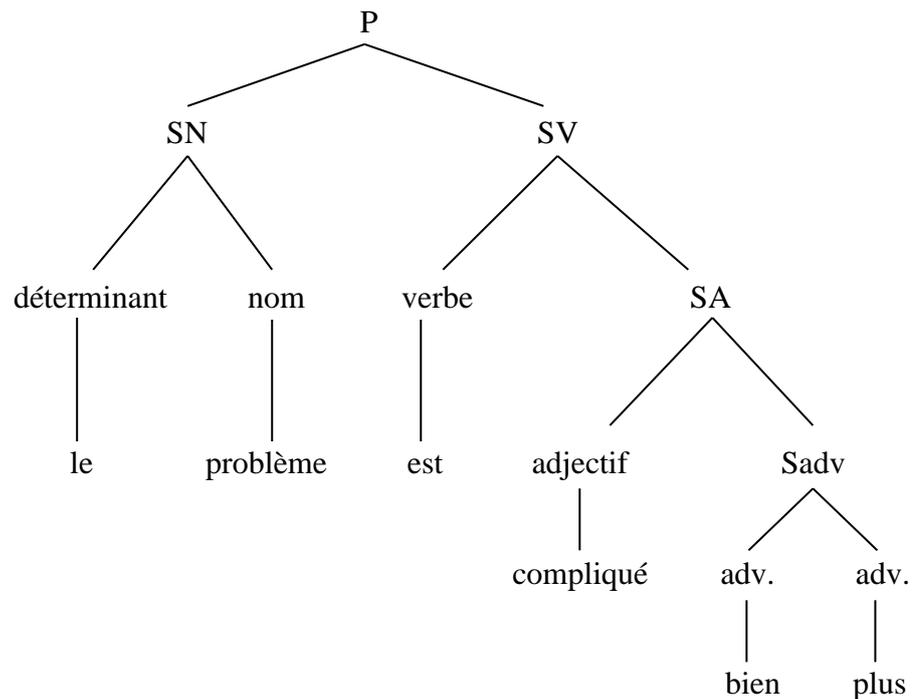
Dans cet exemple « bien » appartient au syntagme verbal.

- La maison est bien aménagée.



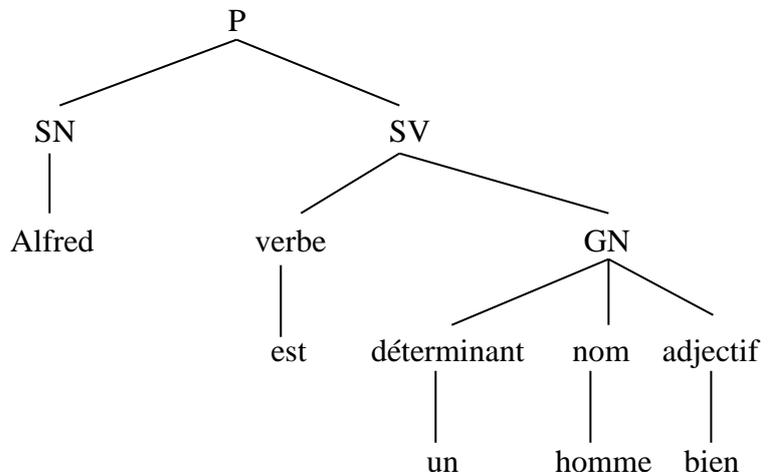
Dans cet exemple, « bien » appartient à un syntagme adjectival.

- Le problème est bien plus compliqué. (phrase elliptique)



Dans cet exemple, « bien » appartient à un syntagme adverbial.

- Alfred est un homme bien.



Dans cet exemple, « bien » appartient à un syntagme nominal.

D'après l'analyse, le mot « bien » appartient à plusieurs classes distributionnelles.

3.3. Le principe de commutation

La linguistique distributionnelle considère que tout énoncé est formé d'une combinaison d'éléments. La technique qui permet de définir les environnements de chaque élément est appelée la *commutation*. « On aboutit alors à déterminer des classes de phonèmes, de morphèmes, de syntagmes selon leurs combinaisons dans la succession des

éléments dans la chaîne parlée ou selon leurs possibilités de commutation en un point de la chaîne parlée»¹.

. Chaque deux éléments pouvant commuter sur le même axe paradigmatique, c'est-à-dire occupant le même environnement appartiennent à la même classe.

La commutation est une technique selon laquelle on fait commuter, sur un axe paradigmatique, des sons ou des suites de sons. Par cette méthode, on obtient une nouvelle définition des parties du discours : tous les mots qui commutent entre eux sur un même axe, qui peuvent apparaître dans la même position appartiennent à la même classe.²

Le principe de commutation a été utilisé pour introduire la classe des déterminants qui inclut : les articles, les adjectifs indéfinis, les adjectifs possessifs et les adjectifs démonstratifs³. Ces différents éléments appartenait jadis à différentes classes, mais leurs possibilités de commuter sur le même axe paradigmatique (devant un nom) a permis de les ranger dans une même classe.

Exemple

- *La* maison blanche.

| *Une*

| *Cette*

| *Ma*

| *Chaque*

3.4. Les classes distributionnelles de « bien »

On appliquant le principe de commutation sur le mot « bien », nous remarquons il commute avec des adverbes, des noms et des adjectifs.

- Quand il est employé adverbialement, « bien » commute avec des adverbes de manière, d'intensité et d'opinion. (voir les valeurs de « bien » page 15).

¹ J, Dubois, *Grammaire distributionnelle*, In: « Langue française », N°1, 1969, p-p. 41-48.

URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_1969_num_1_1_5396

² G, SIOUFFI et D-V RAEMDONCK, op.cit., p.203.

³ G, SIOUFFI et D-V RAEMDONCK, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Paris, 1999, Bréal, p.163.

- Il parle **bien**.

Mal
Correctement
Rapidement
Lentement
Beaucoup
Trop

Adverbes de manière
+ adverbes d'intensité

- Un homme **bien** habillé.

Mal
Soigneusement
Proprement

Adverbes de manière

- On s'est **bien** amusé.

Beaucoup
Trop
Tellement
Tant

Adverbes d'intensité

- Je crois **bien** à votre innocence.

Réellement
Vraiment
Sincèrement
Honnêtement

Adverbes d'opinion

- Quand il est employé comme nom, « bien » commute avec des noms.

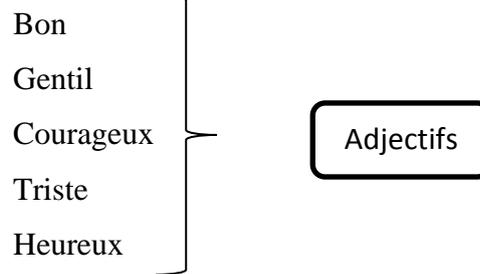
- On lui a confisqué **ses biens**.

Sa voiture
Sa propriété
Son argent
Son passeport

Noms

- Quand il a une valeur adjectivale, « bien » commute avec des adjectifs.

- Un homme **bien**.



4. L’adverbe selon Patrick Charaudeau

4.1. Présentation de la grammaire du sens et l’expression

Partant du principe que dans une langue il n’y a pas une seule grammaire mais il y a plusieurs grammaires, Patrick Charaudeau propose une nouvelle analyse des parties du discours pour enseigner la grammaire. C’est une grammaire qui prend en considération les intentions du sujet parlant qui sont susceptibles d’exprimer et donc le souci de regrouper les catégories du langage autour de ces intentions, les enjeux communicatives qu’ils (les intentions) révèlent d’où le besoin de traiter la langue d’un point de vue de sens et enfin les effets de discours qui en découlent, ce qui inclut les usages de provenance non littéraire. Cette grammaire adopte donc un point de vue à la fois descriptif (et non normatif), sémantique (et non morphosyntaxique) et discursif.

Une grammaire qui se donne pour objectif de décrire les catégories de la langue du point de vue de sens et de la manière dont elles sont mises en œuvre par le locuteur pour construire une acte de communication, une telle grammaire ne peut pas ne pas s’intéresser à ce qui fonde véritablement le langage, savoir : le discours.¹

4.2. L’adverbe dans grammaire du sens et de l’expression

Patrick Charaudeau nomme *propriété* tout adjectif et adverbe. « Les propriétés constituent une classe conceptuelle qui décrit des caractères particuliers, des qualités, des manières d’être ou de faire que l’homme perçoit ou construit et qu’il assigne aux *êtres* ou aux *processus* »²

¹ P, CHARAUDEAU, *grammaire du sens et de l’expression*, Paris, 2010, Hachette, p.633.

² . P, CHARAUDEAU, *ibid.*, p.37.

B. Le nom (groupe adverbial)

Cela se produit quand le nom (ou un groupe nominal) soit précédé par une préposition qui le met en dépendance du verbe qualifié.

Exemples ¹

- « à » : penser *à l'européenne*, manger *à la bonne franquette*.
- « de » : citer *de mémoire*, avaler *d'un trait*.
- « avec » : s'exprimer *avec des gestes*, agir *avec détermination*.
- « sans » : répondre *sans colère*.
- « par » : apprendre *par cœur*, travailler *par plaisir*.
- « dans » : agir *dans un élan de colère*.
- « en » : se comporter *en honnête homme*, intriguer *en silence*.

Remarque

Certains groupes prépositionnels se sont figés en locutions dites adverbiales : *à tâtons*, *à califourchon*.

C. Le verbe

Cette forme peut jouer le rôle de qualifiant en étant de forme gérondive ou infinitive.

- C'est *en forgeant* qu'on devient forgeron.
- Il parle *sans réfléchir*.

4.4. La classification des autres adverbes

Patrick Charaudeau traite les autres types d'adverbes différemment et les fait ranger dans d'autres classes conceptuelles parce qu'ils servent à exprimer d'autres nuances de sens.

A. La quantification

Les quantificateurs sont des formes qui ont pour fonction linguistique de signifier la quantité ou l'intensité.¹ Cela rend les adverbes d'intensité de même nature que les adjectifs indéfinis ou les adjectifs numéraux cardinaux..

¹ P, CHARAUDEAU, *grammaire du sens et de l'expression*, Paris, 2010, Hachette, p.355.

Charaudeau parle de quantité pour les êtres dénombrables et non dénombrables et d'intensité pour les *propriétés* et les *processus*. Il fait varier quantité et intensité sur une échelle de plusieurs degrés : déterminée, indéterminée, relative, totalisante et nulle (voir tableaux)²

| Type d'opération | | Déterminée | Indéterminée | | |
|------------------|-----------|------------|--------------|---|--|
| | | | Neutre | Forte | Faible |
| Intensité | Propriété | / | / | Très, fort, bien, énormément, si, tellement...etc. | Beaucoup, énormément, tant, tellement. |
| | Processus | / | / | Peu, un peu, à peine, faiblement...etc. | Peu, un peu, à peine, faiblement...etc. |

| Type d'opération | | Totalisante | Nulle | Relative | | |
|------------------|-----------|-------------------------|--------------------------------|----------------------------|-------------|-----------------------------|
| | | | | Adéquation | Excès | Insuffisance |
| Intensité | Propriété | Tout, Toute (s). | Ne...pas, Ne..nullement | Assez, Suffisamment | Trop | Pas assez, trop peu. |
| | Processus | / | Ne...pas, Ne..nullement | Assez, Suffisamment | Trop | Pas assez, trop peu |

¹ P, CHARAUDEAU, *grammaire du sens et de l'expression*, Paris, 2010, Hachette, p.241.

² P, CHARAUDEAU, *ibid.*, p.243.

Nous n'avons gardé du tableau que la partie qui illustre les quantificateurs pour *propriété* et *processus*

B. La localisation dans l'espace

Cela concerne les adverbes de lieu (ou locutions adverbiales) et leurs équivalents (groupe prépositionnels).

C. La situation dans le temps

Cela concerne les adverbes de lieu (ou locutions adverbiales) et leurs équivalents (groupe prépositionnels). Charaudeau en fait un classement selon que ces adverbes expriment une vision « ponctuelle » ou « durative ».

D. La modalisation

Il s'agit d'adverbes comme *probablement, malheureusement...*etc. qui servent à exprimer une modalisation. Cela correspond aux adverbes appelés traditionnellement « adverbes de doute » et d'autres adverbes servant de « complément de phrase ».

Conclusion

D'une part, nous arrivons au constat que l'adverbe est traité différemment selon les écoles linguistiques. Il y a autant de définitions et de classements que de théories. Si la grammaire traditionnelle prime l'analyse logique et sémantique de l'adverbe, Tesnière l'analyse sous l'aspect syntaxique, tandis que Charaudeau se base l'analyse discursive.

D'autre part, nous avons aussi mis l'accent sur la distinction nature / fonction. Cette distinction a été faite pour empêcher une éventuelle confusion entre ce qu'est un mot (sa nature) et ce qu'il joue comme rôle dans une phrase (sa fonction). Cela vient de ce qu'un mot peut jouer plusieurs rôles en fonction de sa nature qui, elle, ne doit être en principe qu'une seule.

Or, il se trouve que cette distinction est, parfois, source de confusion quand on remarque qu'un mot (comme tout par exemple) a plusieurs natures correspondant à ses différents emplois.

Partie pratique

**Méthodologie de la recherche et analyse
du corpus**

Introduction

Notre travail porte sur l'emploi adjectival du mot *bien*. Il s'agit d'un cas particulier non conforme du point de vue normatif qui range *bien* dans la classe des adverbes.

Nous nous intéressons aux environnements que peut occuper ce mot pour mettre en évidence son emploi particulier (emploi adjectival). Et discuter par la suite du problème de sa nature.

Mais avant cela, nous expliquons les étapes relatives au déroulement de notre recherche.

Notre attention porte sur l'emploi adjectival du mot « bien ». Nous envisageons une approche comparative qui nous semble la plus appropriée pour souligner la différence entre l'emploi particulier du mot *bien* et son emploi ordinaire d'adverbe. Pour cela nous focalisons notre attention sur les cas où il se rapporte à des noms.

1. Le corpus

Notre corpus est constitué de trois (03) tests que nous avons fait subir aux étudiants inscrits en première année Master sciences du langage au département de français à l'université de Jijel.

1.2. Conditions de recueil de données

Le recueil des données n'a pas été aisé. Il fallait chercher un horaire où on pouvait avoir un maximum d'étudiants vu qu'ils sont répartis en deux groupes. Nous avons choisi une séance de séminaire pour avoir les deux groupes en mêmes temps.

Les exercices ont été distribués après avoir demandé à l'enseignant de nous accorder une heure pour accomplir notre tâche.

La séance s'est déroulée dans les conditions les plus ordinaires. Et tous étudiants y présents ont répondu aux trois exercices proposés

1.3. Profil sociolinguistique des étudiants

En tant que locuteurs algériens, les étudiants de première année Master Science du Langage sont plurilingues : « les locuteurs algériens vivent et évoluent dans une société multilingue (...) ». ¹

En tant qu'arabophones, ils parlent l'arabe dialectal, la langue maternelle. A l'école, ils ont appris l'arabe standard, langue officielle de l'Etat algérien, le français en tant que première langue étrangère² au primaire et l'anglais comme deuxième langue étrangère à partir de l'école moyenne. Au lycée les élèves qui choisissent de « faire lettres et langues » comme branche apprennent une troisième langue étrangère à savoir l'espagnol ou l'allemand proposés par les établissements à Jijel

. À l'université, ils ont suivi un cursus de trois ans pour obtenir une licence académique en français. L'accès au Master est réservé aux premiers étudiants de chaque promotion selon le nombre de postes de formation disponibles.

Comme l'indique le nom de leur spécialité, ces étudiants se spécialisent en linguistique (sciences du langage). Ils approfondissent leurs connaissances en français et s'initient aux différentes branches des sciences du langage grâce aux modules proposés durant le cursus de Master notamment la linguistique, la sémiolinguistique, la sociolinguistique, la sémiologie et l'analyse du discours.

Vu la nature du thème traité dans ce travail, nous avons estimé pertinent de proposer nos exercices à ces étudiants et non aux mastérants inscrits dans la filière sciences de textes littéraires.

1.4. Choix et motivations

Etant donné que nous travaillons sur l'emploi adjectival de « bien » (qui est un cas particulier), il nous est difficile, pour répondre aux exigences méthodologiques, de collecter suffisamment de phrases où il sera question de cet emploi. Nous avons alors proposé nos propres exercices dans lesquels nous avons ciblé des cas particuliers susceptibles de nous faciliter l'approche comparative adoptée lors de l'analyse.

¹ K.TALEB-IBRAHIMI, Les Algériens et leur(s) langue(s), El-Hikma, Alger, 1997, p.24.

² Il est à noter que le statut du français en Algérie est plutôt celui d'une langue seconde vu les privilèges dont elle bénéficie, notamment son statut non-officiel de langue d'enseignement supérieur en matière de branches scientifiques et techniques.

Cela nous permet aussi d'avoir, sur le plan quantitatif, suffisamment de phrases à analyser.

1.5. Présentation du corpus

Notre corpus se constitue, initialement, des réponses des étudiants de première année Master Science du Langage aux trois exercices suivants :

Exercice 01 employez le mot « bien » dans des phrases.¹

-
-
-
-
-
-
-
-
-
-

Notre premier exercice vise à obtenir des phrases où il sera question d'employer le mot « bien ». Ce sont les phrases obtenues grâce à cet exercice qui vont être analysées.

Cet exercice a été distribué en premier avant les deux autres exercices pour ne pas influencer les réponses des étudiants et éviter, par souci d'objectivité, d'orienter leurs réponses.

Exercice 02 : quelle est la fonction du mot « bien » dans les énoncés suivants.

1. La fête était bien organisée.
-
2. Oui. C'était bien !
-
3. C'est un homme bien élevé.
-
4. C'est un type bien.
-

¹ Cet exercice a été soumis avec la directive orale «vous pouvez vous permettre des phrases du français familier».

5. Je me sens bien à l'aise.
-
6. Je me sens bien.
-
7. Le bien va toujours affronter le mal.
-
8. On lui a confisqué ses biens.
-
9. C'est un homme de bien.
-
10. Il est quelqu'un de bien.
-
11. Cela peut signifier bien des choses.
-
12. Ai-je bien joué ?
-
13. T'étais trop bien !
-
14. Je crois bien qu'ils ont tort.
-
15. Il a eu son bac avec mention « bien ».
-

Dans cet exercice, nous avons fait alterner des phrases contenant l'adverbe « bien » dans ses emplois ordinaires et des phrases où « bien » se rapporte à des noms.

Cet exercice vise à mettre en évidence cet emploi particulier en discutant des différents environnements dans lesquels se trouve le mot « bien » d'où la question de déterminer sa fonction dans chacun des exemples proposés.

Exercice 03 : dans les énoncés de l'exercice 02, remplacez le mot « bien » par un autre mot pour avoir une phrase correcte.

1. La fête était organisée.
2. Oui. C'était !
3. C'est un homme élevé.
4. C'est un type
5. Je me sens à l'aise.

6. Je me sens
7. Le va toujours affronter le mal.
8. On lui a confisqué ses
9. C'est un homme de
10. Il est quelqu'un de
11. Cela peut signifier des choses.
12. Ai-je joué ?
13. T'étais trop !
14. Je crois qu'ils ont tort.
15. Il a eu son bac avec mention « »

Cet exercice est complémentaire de l'exercice 02. Nous cherchons à mettre en évidence la possibilité de parler d'un adjectif « bien » invariable en utilisant le principe de commutation en grammaire distributionnelle. Nous avons demandé aux étudiants de remplacer « bien » dans chacune des phrases pour obtenir une phrase correcte.

2. Méthodologie de la recherche

Nous avons commencé d'abord, après la lecture des réponses obtenues dans l'exercice 01, par attribuer un numéro à chaque phrase comme c'est indiqué ci-dessous :

- 1 : pour les phrases contenant « bien + adjectif ».
- 2 : pour les phrases contenant « bien + verbe ».
- 3 : pour les phrases contenant « bien + nom ».
- 4 : pour les phrases contenant « bien + verbe d'état » (se sentir, être).
- 5 : pour les phrases contenant « bien » employé comme nom.
- 6 : pour les phrases contenant « bien + adverbe ».
- 7 : pour les phrases contenant « bien » employé tout seul en début de phrase.
- 8 : phrases agrammaticales, phrases asémantique, cas d'interférence et confusion du mot « bien » avec d'autres mots.
- 9 : autres cas : « merci + bien »

Cette méthode nous permettra de ranger les phrases selon l'environnement qu'occupe le mot « bien » dans chaque phrase, ce qui nous facilite l'analyse.

Pour ce qui concerne l'analyse, nous allons étudier les différents environnements dans lesquels se trouve le mot « bien » dans les phrases du premier exercice. Ensuite, nous mettrons, à chaque fois, le lien avec les réponses des étudiants (exercice 02).

Il est de même pour ce qui concerne notre objectif de montrer la possibilité de parler de l'adjectif « bien » invariable. Pour ceci, nous allons discuter la question théoriquement pour faire ensuite le lien avec les réponses des étudiants (exercice 03).

Nous commençons l'analyse avec « bien » en tant qu'adverbe, puis en tant qu'adjectif et enfin en tant que nom.

3. Analyse et interprétation des données

Après avoir lu et numéroté les phrases, comme c'est expliqué ci-dessus (méthodologie de la recherche p.), Nous avons obtenu les résultats suivants :

Nous avons au total trente-six (36) copies contenant cent quatre-vingt-treize (193) phrases réparties comme suit :

- 1 : « bien + adjectif » → 22 phrases.
- 2 : « bien + verbe » → 129 phrases.
- 3 : « bien + nom » → 3 phrases.
- 4 : « bien + verbe d'état » (se sentir, être) → 15 phrases.
- 5 : « bien » employé comme nom → 7 phrases.
- 6 : « bien + adverbe » → aucune.
- 7 : « bien » employé en début de phrase → 3 phrases.
- 8 : phrases agrammaticales, phrases asémantique, cas d'interférence et confusion du mot « bien » avec d'autres mots → 11 phrases.
- 9 : autres cas : « merci + bien » → 3 phrases.

Si l'on peut émettre des réserves quant au nombre de phrases censées contenir « bien » employé comme adjectif par rapport au nombre de celles contenant « bien » employé ordinairement comme adverbe, nous allons répondre que cela est dû au fait que la norme considère « bien » comme adverbe. L'on s'attend donc à ce que son emploi comme tel soit plus fréquent que son emploi comme adjectif qui n'est pas tout à fait admis.

De plus, c'est pour combler ce déséquilibre que nous avons proposé l'exercice 02 qui contient des cas d'emploi de « bien » auxquels les étudiants n'avaient pas pensé en répondant à l'exercice 01.

❖ Nous commençons notre analyse par le premier cas : « bien + adjectif ».

Nous avons au total vingt-deux (22) phrases, nous en garderons dix (10) pour éviter de répéter les mêmes phrases.

- Un étudiant **bien** habillé.
- Regarde cette fille, elle est **bien** maquillée.
- Le colloque était **bien** organisé.
- Les cours de ce module doivent être **bien** préparés.
- Je me sens **bien** à l'aise. (expression)
- Cette fille est **bien** éduquée.
- Ma robe est-elle **bien** belle ?
- Je suis **bien** malade.
- Des soldats **bien** armés.
- Les jeunes étaient **bien** accueillis.

Toutes ces phrases contiennent l'adverbe « bien » antéposé à un adjectif (souligné dans chaque phrase). Il est toujours invariable.

Nous avons proposé trois (03) phrases dans l'exercice 02 (phrases numéro 1, 3 et 5 de l'exercice) contenant « bien » se rapportant à un adjectif :

- La fête était **bien** organisée.
- C'est un homme **bien** élevé.
- Je me sens **bien** à l'aise. (expression)

La question étant de déterminer la fonction du mot « bien », les réponses¹ ont été à 40 % (soit 43 réponses) correctes, 44 % fausses (soit 47 réponses : adjectif, adjective, adjectif attribut, COD et CC de manière). Le reste, 16 % (soit 18 cas) constitue les phrases auxquelles les étudiants n'ont pas répondu.

¹ Tous les étudiants, à quelques exceptions près (5), ont employé les mots « adverbe » et « adjectif » ou « adjective » pour parler de la fonction du mot « bien ». Cela est considéré faux dans la mesure où « adjectif » et « adverbe » sont des natures et non des fonctions. Cette confusion mise de côté, nous allons accepter ces réponses.

Pour ce qui concerne le troisième exercice, nous avons demandé à ce que « bien » soit remplacé par un autre mot pour avoir une phrase correcte. Le résultat serait, en principe, des mots de même nature que « bien » dans les trois phrases.

En écartant l'aspect sémantique des phrases obtenues et les cas auxquels les étudiants n'ont pas répondu, nous avons obtenu, presque dans toutes les réponses, des adverbes à la place de « bien ».

| | | | |
|---|---|---|------------|
| <p>- La fête était bien organisée.</p> | <p>Mal Trop Très Parfaitement Agréablement Correctement</p> | <p>- La fête était bien organisée.</p> | <p>non</p> |
| Réponses justes | | Réponses exclues | |

| | | | |
|--|-----------------------------|--|---|
| <p>- C'est un homme bien élevé.</p> | <p>Mal Agréablement</p> | <p>- C'est un homme bien élevé.</p> | <p>Plus Très Beaucoup Trop Super Moins Fortement. Qui était</p> |
| Réponses justes | | Réponses exclues | |

| | | | |
|---|--|---|--|
| <p>- Je me sens bien à l'aise.</p> | <p>Mal Très Beaucoup Parfaitement Vraiment Vachement</p> | <p>- Je me sens bien à l'aise.</p> | <p>Un peu Pas En ce moment</p> |
| Réponses justes | | Réponses exclues | |

- ❖ Le deuxième cas de notre analyse constitue les phrase où « bien » se rapporte à un verbe.

Nous avons au total cent vingt-neuf (129) phrases. Nous n'en garderons que vingt-cinq (25) phrases. Celles-ci sont réparties ensuite en quatre (04) groupes

Groupe A

- J'ai **bien** dormi cette nuit-là.
- Tu as **bien** passé ton week-end ?
- Je me suis **bien** préparé pour ces examens.
- J'ai **bien** mangé.
- Il a **bien** fait son travail.
- J'ai **bien** reçu ta lettre.
- Je me suis **bien** amusée aujourd'hui.

Groupe B

- Vous maîtrisez **bien** l'outil informatique.
- J'aimerais **bien** aller à Montréal.
- Le professeur explique **bien** le cours.
- Elle parle **bien** le français.
- Je l'aime fort **bien**.
- Je me porte **bien**.
- Ils se connaissent très **bien**.
- Je ne vois pas **bien** le tableau.
- Est-ce que vous allez **bien** ?

Groupe C

- Il faut **bien** réfléchir avant de répondre.
- Je me demande si cette soirée va **bien** passer.
- Essayer de **bien** parler avec les plus âgés.
- La rhétorique est l'art de **bien** parler.

Groupe D

- Rangez **bien** vos affaires dans le tiroir.
- Réfléchissez **bien** avant d'agir.
- Dors **bien** mon fils.
- Lisez **bien** le texte pour bien comprendre.

Le groupe A contient des phrases où « bien » se rapporte à des verbes conjugués au passé composé. Il est entreposé entre l'auxiliaire et le participe passé et est toujours invariable.

Le groupe B contient des phrases où « bien » se rapporte à des verbes conjugués à un temps simple (présent de l'indicatif et le conditionnel présent). Il est toujours invariable et postposé aux verbes.

Le groupe C contient des phrases où « bien » se rapporte à des verbes à l'infinitif. Il est toujours invariable et antéposé aux verbes.

Le groupe D contient des phrases où « bien » se rapporte à des verbes conjugués à l'impératif. Il est toujours invariable et antéposé aux verbes.

Remarque : l'adverbe « bien » se trouve parfois renforcé par d'autres adverbes comme dans les phrases :

- Je l'aime fort **bien**.
- Ils se connaissent très **bien**.

Nous avons proposé deux (02) phrases (phrases numéro 12 et 14) dans l'exercice 02 se rapportant à des verbes :

- Ai-je bien joué ?
- Je crois bien qu'ils ont tort.

Les réponses des étudiants ont été comme suit :

- 32 réponses justes (adverbe) soit 44% du total des réponses.
- 20 réponses fausses (nom, complément, COD, adjectif) soit 28% du total des réponses.
- Le reste, 20 réponses (28%) constitue les cas où les étudiants n'ont donné aucune réponse.

Pour ce qui concerne le troisième exercice, les étudiants ont presque tous remplacé « bien » par des adverbes. Cela dit, certains cas, bien que remplacés par des adverbes, aboutissent à des phrases ambiguës sémantiquement parlant.

- Ai-je **bien** joué ?
 - Mal
 - Trop
 - Beaucoup
 - Correctement

Réponses justes

- Ai-je **bien** joué ?
 - Su
 - Pouvais
 - Très bien

Réponses exclues

- Je crois **bien** qu'ils ont tort.

- Toujours
- Probablement
- Absolument
- Sincèrement
- Surtout (oral)
- Souvent
- Même
- Surement
- Parfaitement

Réponses justes

- Je crois **bien** qu'ils ont tort.

- Beaucoup
- Très bien
- Certainement.
- Fort
- Moins
- Pas

Réponses exclues

- ❖ Le troisième cas de notre analyse constitue les phrases où « bien » est supposé avoir une fonction adjectivale. Nous allons répartir ces phrases en trois groupes :

Groupe A : « bien » se rapporte à des noms. Nous avons trois (3) phrases :

- Un travail assez **bien**.
- Haroun est un type **bien**.
- C'est une filles **bien**.

Groupe B : « bien » est employé avec des verbes d'état. Nous avons quinze (15) phrases.

Nous en garderons seulement cinq (05) pour éviter la répétition.

- C'est **bien** d'avoir une maîtrise de soi.
- Tout ce qui est culture générale est **bien**.
- Je me sens **bien** après avoir fini mes devoirs.
- On n'est pas **bien**.
- Les fruits sont **bien** pour la santé.

Groupe C : « bien » est employé au début de la phrase. Nous avons obtenu trois phrases.

- Très **bien** ! vous êtes vraiment doué.
- **Bien** ! vous pouvez donc assister ce matin.
- Oh ! **bien**. C'est cool.

Le groupe A contient des phrases où « bien » se rapporte à des noms. Il leur est postposé et il est toujours invariable. Si on y voit un inconvénient vu l'invariabilité du mot, nous répondrons que le critère morphologique n'est pas pertinent pour déterminer la fonction d'une unité linguistique. De plus, il y a des adjectifs invariables (adjectifs de couleurs notamment).

Exemples

- Une **robe** saumon.
- Des **yeux** marron.

Admettons que c'est une exception où un adverbe se rapporte à un nom, nous répondrons que « bien » occupe un environnement réservé aux adjectifs. Nous avançons les trois arguments suivants :

- En grammaire traditionnelle, un adverbe ne se rapporte jamais à un nom sauf exception. La distinction entre « adjectif » et « adverbe » est si nette qu'elle est la même en arabe et en anglais par exemple.
- Si « bien » se rapporte à un nom, il ne l'est pas en tant qu'adverbe puisque les phrases en question relève plutôt du français familier où les contraintes normatives sont moins respectées. De plus il s'agit d'un cas de transfert fonctionnel tout comme les adjectifs employés adverbialement.
- En fiant à la théorie de translation de Lucien Tesnière qui « bien » dans les trois phrases que nous avons est une épithète par translation puisque il se rapporte à des noms et bien qu'il est adverbe de nature.

Ce constat se trouve confirmé par 50% des réponses des étudiants dans le deuxième exercice. Nous leur avons proposé deux phrases (phrases numéro 12 et 14):

- C'est un type **bien**.
- Il a eu son bac avec mention « **bien** ».

15% des réponses y voient plutôt un adverbe. Le reste constitue les cas où les étudiants n'ont donné aucune réponse.

Exceptions

Il y a certains cas où « bien » se rapporte à des noms tout en restant un adverbe. Ces usages particuliers sont illustrés par la phrase numéro 11 du deuxième exercice.

- Cela peut signifier **bien** des choses.

L'usage veut que cet emploi suive toujours la combinaison suivante :

Adverbe + de / des + nom au pluriel.

« Bien » dans ce cas est un adverbe de quantité ou d'intensité facilement remplaçable par un autre adverbe de même type.

- Cela peut signifier **bien des** choses.

Beaucoup de

Tant de

Enormément de

Un autre cas où « bien » se rapporte à un nom tout en étant un adverbe : Merci + bien :

- Merci **bien** d'avoir accepté mon invitation.¹
- Il me donne une fleur, je lui dis merci **bien**.

Le groupe B se constitue des phrases où « bien » se rapporte à un verbe d'état. On serait tenté de dire qu'il s'agit d'un adverbe sauf que les verbes d'état attribuent des adjectifs (et non un adverbe) à un nom ou à un pronom.

Dans les phrases du groupe B, « bien » se place après le verbe (être, se sentir). Il est toujours invariable. Il est attribué à des noms (les fruits), à des pronoms personnels (je, on, ce) ou à une proposition (tout ce qui est culture générale).

Les étudiants ont été à 37 % de cet avis. 39% y voit autre choses (adverbe, COD, CC de manière, sujet, nom). Le reste, soit 23%, n'ont donné aucune réponse.

¹ Phrases données par les étudiants en réponses au premier exercice.

Le groupe C est constitué des phrases qui commencent par « bien ». Il se trouve parfois renforcé par un l’adverbe « très ». Dans les trois phrases que nous constatons que , « bien » est facilement remplaçable par un adjectif.

Ces phrases sont elliptiques, « bien » est un attribut à un sujet effacé : un présentatif.

- C’est très **bien**, vous êtes vraiment doué.
Cela
Ceci

Autres cas où « bien » est employé comme adjectif

Nous avons proposé dans l’exercice 02 la phrase suivante (phrase numéro 10) :

- Il est quelqu’un de **bien**.

Cette phrase suit toujours le model suivant : c’est quelqu’un + de + adjectif (toujours au masculin singulier).

Les réponses des étudiants ont été à 19 % : un adjectif, à 61 % (COD, COI, nom, complément, complément prépositionnel, préposition, complément prépositionnel non effaçable). 20 % des étudiants n’ont donné aucune réponse.

Quant à remplacer le mot « bien » par un autre mot (exercice 03), nous avons obtenu les réponses suivantes.

- Il est quelqu’un de **bien**.

Mauvais
Compétant
Juste
Méchant
Vicieux
Sérieux

Réponses justes

- Il est quelqu’un de **bien**.

L’est
Politique
Valeur
Meilleur
Prestige
Très grande classe
Honneur
Noblesse
Confiance
Classe
Principe
Bonne famille
Notre région

Réponses exclues

Concernant la nature du mot « bien » employé comme adjectif

Nous avons établi, dans le troisième de notre analyse, que « bien » peut remplir une fonction adjectivale. Mais le fait-il tout en étant adverbe de nature ayant une fonction adjectivale ou est-il possible de parler de l'adjectif « bien » invariable ?

Pour répondre à cette question, nous rappelons le principe de commutation en grammaire distributionnelle : ce principe stipule que chaque deux unités pouvant commuter sur le même axe paradigmatique appartiennent à la même classe grammaticale. Ce même principe a été employé pour mettre en évidence la classe des déterminants.

Il est clair que le mot « bien », dans les phrases (les phrases numéro 2, 4, 6, 10, 13 et 15 du deuxième exercice) que nous avons proposées, est remplaçable par des adjectifs et nullement par des adverbes. A ceci, nous ajoutons que « bien » l'adjectif invariable¹ est le résultat de tout cas de transfert fonctionnel comme c'est indiqué dans le schéma 03 expliqué plus haut.²

Cela se trouve tout à fait compatible avec les réponses des étudiants qui étaient comme suit :

- Oui c'était **bien**.

Mauvais
Formidable
Agréable
Mal
Extraordinaire
Incroyable
Excellent
Joli
Magnifique
Clair
Génial
Super
Correct
Beau
Fort
Mieux
Bon
Normal

Réponses justes

- Oui c'était **bien**.

Bien passé
Jeudi
L'hiver

Réponses exclues

¹ « Bien » fait son entrée en tant qu'adjectif invariable chez Larousse dictionnaire en ligne de la langue française. URL : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/bien/9152>

² Page 20.

- C'est un type **bien**.

Facile
Difficile
Admirable
Généreux
Correct
Mauvais
Merveilleux
Fort
Agréable
Vulgaire
Bon
Rare
Unique
Juste
Optimiste
Sale
Excellent

Réponses justes

- C'est un type **bien**.

Compiqué
Elevé
Impératif
Louche

Réponses exclues

- Je me sens **bien**.

Mal
Libre
Fraiche
Triste
Fatigué (e)
Malade
Heureux (se)
Seule
Mauvais
Mieux
Fort

Réponses justes

- Je me sens **bien**.

Bon
Rien
Ok
En bonne forme

Réponses exclues

- T'étais trop **bien**.

Rapide
Vite
Dangereux
Cool
Fatigué
Mauvais
Bête
Grave
Beau (belle)
Fort
Méchant
Sensible
Gourmande
Maigre

Réponses justes

- T'étais trop **bien**.

Tard
Mal

Réponses exclues

- Il a eu son bac avec mention « **bien** ».

Excellent
Acceptable

Réponses justes

- - Il a eu son bac avec mention « **bien** ».

Assez bien
Fort
Correct
Très bien
Belle
Moyen (ne)

Réponses exclues

Remarque

Nous attirons l'attention sur le fait que les réponses des étudiants soient contradictoires : la plupart voit que « bien » a dans les phrases ci-dessous une valeur adverbiale tandis qu'ils l'ont remplacé, presque tous, par des adjectifs.

- ❖ Le quatrième cas de notre analyse concerne « bien » en tant que nom

Cet emploi est déjà admis et « bien » apparaît dans le dictionnaire en tant que nom. Il a tous les traits morphosyntaxiques d'un nom.

Nous avons recueilli sept (7) phrases des réponses des étudiants. Nous n'en gardons que cinq (5).

- C'est un homme de volonté, un homme de **bien**.
- Je possède des **biens**.
- Cette famille a des **biens**, mais elle n'est pas heureuse.
- Mes **biens** sont pour ma fille.
- Tous les **biens** du gouvernement sont pour le peuple.

Dans ces phrases, le nom « bien » occupe toutes les fonctions syntaxiques d'un nom : il est sujet dans la quatrième et cinquième phrase, complément d'objet direct dans la deuxième et troisième phrase et complément de nom dans la première phrase.

Il est précédé par des déterminants (des, mes et les), des adjectifs (tous) et des prépositions (de).

Nous avons proposé trois (3) phrases (phrases numéro 7, 8 et 9) dans le deuxième exercice où « bien » est un nom. Les réponses des étudiants ont été les suivantes :

- Le **bien** va toujours affronter le mal

67 % des réponses étaient justes : (sujet), 30 % fausses (nom, adjectif = une seule réponse). 3% des étudiants n'ont donné aucune réponse.

- On lui a confisqué ses **biens**.

69 % des réponses étaient : COD ou complément, 25% : sujet, nom, COI, adjectif possessif. 6 % des étudiants n'ont donné aucune réponse.

- C'est un homme de **bien**.

81 % des réponses étaient sujet, COD, COI, adjectif, nom, préposition, groupe prépositionnel non effaçable, 8 % : complément. 11 % des étudiants n'ont donné aucune réponse.

En remplaçant « bien » par un autre mot (troisième exercice), les étudiants nous ont fourni les réponses suivantes :

- Le **bien** va toujours affronter le mal. - Le **bien** va toujours affronter le mal.

Croyant
Cœur
Justice (la)
Bon

Réponses justes

Bonheur
Meilleur
Pauvre
Mieux
Esprit
Vertu (la) (sens ambigu)

Réponses exclues

- On lui a confisqué ses **biens**.

Affaires
Richesses
Voitures
Fortunes
Maisons
Terres

Réponses justes

- On lui a confisqué ses **biens**.

Performances
Qualités
Meilleurs
Avantages
Possessions
Habitudes
Valeurs
Fautes
Ambitions
Choses
Corrects

Réponses exclues

- C'est un homme de **bien**.

Principe
Problèmes
Prestige
Valeurs
Loi
Confiance
Mal
Bonne foi
Générosité

Réponses justes

- C'est un homme de **bien**.

Politique
Affaires
Rare
Luxe
Élégance
Diamant
L'art

Réponses exclues

- ❖ Le dernier cas de notre analyse constitue les phrases contenant des erreurs phonétiques, grammaticales et les phrases où le mot « bien » est confondu avec d'autres mots.¹

Les réponses des étudiants nous ont fourni dix-sept (13) phrases :

- Phrases agrammaticales ou asémantiques.
 - Il est bien ton poul
 - J'ai pu bien compris ma thèse de mémoire.
 - Elle est passé son examen très bien.
 - La journée bien commencée sera bien terminée.
 - Le respect de l'autre, il s'agit au bien dire.
 - Tu as bien de sortir avec tes camarades.
 - Les grottes merveuses sont bien formé.
 - Bien fait pour toi.
- confusion du mot « bien » avec d'autres mots.
 - Bien qu'il soit trop tard, il faut bien faire.
 - Bien qu'elle a 40 ans, elle reste toujours ma fille chouette.
 - Bien qu'il soit intelligent, il faut qu'il fasse son examen.

4. Conclusion

Sur ce, nous pouvons dire que « bien » peut avoir une valeur adjectivale s'il se rapporte à des noms. Sa reconnaissance en tant qu'adjectif vient appuyer ce constat.

¹ Dans ce cas, nous nous contenterons de donner les phrases sans les analyser.

Notons que l'emploi de « bien » en tant qu'adjectif est limité et relève plutôt du registre familier où « bien » occupe la place de « bon » dans un registre standard ou soutenu.

Conclusion générale

Conclusion générale

Tout au long de notre travail, nous avons essayé de mettre l'accent sur l'emploi particulier de l'adverbe « bien ».

Nous nous sommes penchés sur la question du transfert fonctionnel qui explique cet écart d'emploi par rapport à la norme.

En effet, nous avons tenté de répondre à la problématique de départ d'abord, par un aperçu sur l'adverbe. Nous avons essayé de cerner cette notion selon les différentes grammaires. Nous avons aussi abordé les cas particuliers concernant les classes grammaticales.

Ce volet théorique a été renforcé par une analyse sociolinguistique afin de compléter notre étude et aboutir à des résultats.

Dans un premier temps, nous avons confirmé que l'invariabilité de « bien » dans l'emploi adjectival n'est pas pertinente pour parler de sa fonction. Nous avons montré que cet emploi présente des similitudes avec un cas de transfert fonctionnel.

Notre analyse nous a révélé que « bien » ayant une valeur adjectivale, a deux fonctions (épithète) et attribut. Nous n'avons pas rencontré un cas où il est mis en apposition..

L'analyse du corpus nous a montré l'influence du point de vue normatif : considérer « bien » comme adverbe bien qu'il occupe des environnements propres aux adjectifs. Aussi, nous avons constaté une grande confusion concernant la dichotomie nature/fonction.

Ce qui a attiré, le plus, notre attention sont les réponses des étudiants. Il leur était difficile de déterminer la fonction de « bien » dans les phrases proposées dans l'exercice (02). Cela se traduit par un pourcentage de 33 % de réponses fausses et 18 % de cas où les étudiants n'ont donné aucune réponse.

De plus, les réponses étaient, à plusieurs reprises contradictoires : on considère « bien » dans certaines phrases un adverbe, mais on le remplace par un adjectif.

Ainsi s'achève notre modeste travail portant sur l'emploi adjectival du mot « bien ». Ce travail ne prétend pas à l'exhaustivité, mais il a pour objectif de mettre en évidence cet

emploi en abordant la question d'un point de vue linguistique sans aucune contrainte normative qui, nous le pensons, est à l'origine cette confusion : « on ne peut pas parler de « bien » employé comme adjectif puisque « bien » est dans la langue adverbe. »

Références bibliographiques

Références bibliographiques

❖ Ouvrages

CHARAUDEAU, P., 2010 : grammaire du sens et de l'expression, Hachette Paris.

CHRISTENSEN M-H. et al, 2009 : grammaire, collection «les guides le Robert & Nathan», Nathan, Paris.

GREVISSE M., et GOOSSE, A., 2007 : le bon usage, 14e édition, Duculot, Paris.

MOREAU, M-L., 1997 : *sociolinguistique, concepts de base*, Mardaga, Liège.

RIGEL M., et al, 2004 : grammaire méthodique du français, collection « quadrige manuels», Puf, Paris.

SAUSSURE, F., de, 2002 : cours de linguistique générale, Talantikit, Bejaia.

SIOUFFI G., et RAEMDONCK D-V., 1999 : 100 fiches pour comprendre la linguistique,

TALEB-IBRAHIMI, K., 1997 : les Algériens et leur(s) langue(s), El-Hikma, Alger.

❖ Ouvrages en ligne

Rémi-Giraud S., et Roman, A., 1998 : autour du circonstant, Presses universitaires de Lyon, Lyon.

Google Books: <http://books.google.com/books?isbn=2729706127>

❖ Articles en ligne

Dubois, J., 1969 : « grammaire distributionnelle », In: *langue française*, N°1. URL :

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_00238368_1969_num_1_1_53_96

La fonction, définition de Larousse, dictionnaire en ligne de la langue française, consultable sur : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/fonction/34452>

Le distributionnalisme, article de l'encyclopédie Universalis en ligne consultable sur : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/distributionnalisme/>

Les parties du discours, article de la Grande Encyclopédie Larousse consultable en ligne sur : <http://www.larousse.fr/archives/grande-encyclopedie/page/4308>

SCHWISCHAY, B., Introduction à la syntaxe structurale de L. Tesnière. Résumé du livre
« TESNIERE, L., 1959 : éléments de syntaxe structurale, Klincksieck, Paris. »
téléchargeable sur : <http://www.home.uni-osnabrueck.de/bschwisc/archives/tesniere.pdf>